



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

Numéro du produit MCC-FOD10A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur MICROCORE EUROPE BVBA
Havendoklaan 13D
1804 Cargovil
Vilvoorde, Belgium
+32.2.251.95.05
techsupport@microcore.com

Fabricant MICROCORE CORPORATION
595 John Downey Drive
New Britain, CT 06051
United States of America
CAGE: OATV9
Tel: +1 860-827-0626
Fax: +1 860-827-8105
techsupport@microcore.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC France +(33)-975181407
+1 703-741-5970 (from anywhere in the world)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 3 - H229

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

Santé humaine Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Dermatite légère, éruption cutanée allergique.

FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

Physicochimique Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Le gaz ou les vapeurs déplacent l'oxygène disponible pour respirer (asphyxiant). Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Mentions de mise en garde P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
RCH001a Réserve aux installations industrielles.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)	60-100%
Numéro CAS: 811-97-2	Numéro CE: 212-377-0
	Numéro d'enregistrement REACH: 05-2114285300-58-0000
Classification	
Press. Gas, Liquefied - H280	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

Composition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Conserver hors de la portée des enfants.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène.

Ingestion Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

Contact cutané Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau.

FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

Contact oculaire Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Difficulté à respirer.

Ingestion En raison de la nature physique de cette substance, le risque d'ingestion est minime.

Contact cutané Aucun symptôme particulier connu.

Contact oculaire Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Conserver hors de la portée des enfants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Reference to other sections. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Additional Occupational
Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.

Autre protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Mesures d'hygiène Aucune procédure d'hygiène particulière recommandée mais de bonnes pratiques d'hygiène personnelle doivent toujours être observées lorsque l'on travaille avec des produits chimiques. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

Protection respiratoire Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque intégral.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide. Gaz Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Légère. Ether.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-26.1°C/-15.0°F @ 101.3 kPa
Point d'éclair	Le produit n'est pas inflammable.
Taux d'évaporation	>1 (CCL4=1.0)
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: n/a Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: n/a
Autre inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
Pression de vapeur	6654 hPa @ 25°C/77°F
Densité de vapeur	3.6 @ 25 C / 77 F
Densité relative	1.208 @ 25°C/77°F
Densité apparente	1.21 g/cm ³ @ 25 C (77 F)
Solubilité(s)	Légèrement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Commentaires	Aérosol.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	Indéterminé.
Taille de particules	Non applicable.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	100%

FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Non applicable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux alcalins. Métaux alcalino-terreux. Métal fritté.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Chauffer peut générer les produits suivants: Gaz ou vapeurs corrosives et toxiques. Hydrocarbures halogénés. Fluorure d'hydrogène (HF). Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Inhalation Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires.

Ingestion Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutané Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique. Le contact avec la forme liquide peut provoquer des engelures.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 567 000,0
(CL₅₀ gaz ppmV)

FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

Espèces	Rat
ETA inhalation (gaz ppm)	567 000,0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 450 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 980 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

HFC-134a Tetrafluoroéthane (HFC-134a Tetrafluoroethane)

Coefficient de partage Pow: 1.06

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit contient des substances volatiles qui peuvent se répandre dans l'atmosphère.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Le produit contient une substance ou des substances qui contribueront au réchauffement climatique (effet de serre).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (IMDG) 1950

N° ONU (ICAO) 1950

FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	LIMITED QUANTITY
Nom d'expédition (IMDG)	UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY
Nom d'expédition (ICAO)	UN1950 AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, LIMITED QUANTITY
Nom d'expédition (ADN)	LIMITED QUANTITY

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe IMDG	2.2
Classe/division ICAO	2.2

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ICAO)	Not Applicable
---------------------------	----------------

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable. Aucune information requise.
--	---

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	06/10/2017
Révision	35
Remplace la date	03/10/2017
Numéro de FDS	AEROSOL - FOD
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

FOD - STICKLERS OPTIC GRADE DUST and PARTICLE REMOVER

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.